

GOUVERNANCE ET SECURITE : QUELLES APPROCHES POUR UN DEVELOPPEMENT INCLUSIF QUI ASSURE UNE MEILLEURE SECURITE DES ESPACES SAHELO-SAHARIENS – LE CAS DU MALI

Soumeylou Boubèye Maiga, Ancien Ministre, Mali, sbmaiga54@yahoo.fr

Résumé

Les enjeux de la reconstruction de la gouvernance administrative au Mali découlent d'une imbrication de facteurs ayant alimenté au fil du temps la grave crise qu'a connue le pays à partir du premier trimestre 2012. Le diagnostic met en évidence une imbrication de facteurs internes et externes dont certains sont structurels et d'autres liés à l'évolution de l'environnement géopolitique. On citera en premier lieu la fragilité de l'Etat central qui n'arrive pas à assurer l'efficacité de sa souveraineté dans des zones caractérisées par leur immensité (62% du territoire), leur sous-peuplement (moins de 10% de la population nationale), leur pauvreté en ressources naturelles avérées et exploitées. Des inégalités existent aussi dans l'accès aux services publics de base (sécurité, santé, éducation eau emploi, etc.). L'insécurité alimentaire est également une constante associée à la vulnérabilité et à la précarité des populations en particulier des jeunes frappés par le chômage. A ces premiers facteurs s'ajoutent l'instrumentalisation des facteurs identitaires et des tensions communautaires, la collusion entre groupes mafieux impliqués dans la criminalité transnationale organisée (drogue, êtres humains, cigarettes, armes, etc.) et terroristes liés aux nouvelles configurations religieuses introduites par AQMI et ses satellites (Boko Haram, Ansar Eddine, MUJAO, etc.). Face à ces contraintes on observe la prédominance de l'approche sécuritaire dans la réponse nationale et internationale.

On doit analyser cette problématique en lien avec la dynamique de décentralisation engagée massivement à l'échelle de tout le territoire malien. Quelle a été la capacité de ce processus à faire face aux problèmes de gouvernance et de sécurité ?

Une telle problématique appelle une réponse multidimensionnelle globale et concertée entre le plus grand nombre d'acteurs (Etat, population, partenaires régionaux et internationaux). On examinera les différentes actions de reconstruction indispensables au vu de ces éléments.

Un certain nombre de pistes sont à privilégier pour améliorer les politiques publiques de développement de la sécurité des espaces sahélo-sahariens. Il s'agit de rompre avec l'approche qui consiste à établir des seuils démographiques comme critère d'intervention et d'investissement, et considérer ainsi que tout regroupement de population, quelle que soit sa taille, doit bénéficier des services sociaux de base (accès à l'Etat, à la sécurité, à la santé, à l'éducation, à la gestion locale, etc.). On doit favoriser la territorialisation et non la communautarisation dans le développement et l'action publique. On doit aussi privilégier l'instauration d'accords-cadres entre l'Etat et les Régions pour mettre à disposition des collectivités territoriales les services techniques intervenant dans leur domaine de compétence. L'instauration des accords-cadres entre l'Etat, les Collectivités et les Partenaires Techniques et Financiers doit permettre d'associer les pouvoirs à la gestion des programmes financés et mis en œuvre sur leur territoires. La compétence des collectivités en matière de sécurité publique doit se concrétiser sous la supervision des services de l'Etat pour le respect des normes de recrutement, de formation et d'intervention. La coopération régionale doit être mieux organisée dans la gestion des communautés transnationales en considérant que les espaces sahélo-saharien sont de véritables espaces communs.

Les enjeux de la reconstruction

Les enjeux de la reconstruction de la gouvernance administrative au Mali découlent d'une imbrication de facteurs ayant alimenté au fil du temps la grave crise qu'a connue le pays à partir du premier trimestre 2012.

Le diagnostic met en évidence une imbrication de facteurs internes et externes dont certains sont structurels et d'autres liés à l'évolution de l'environnement géopolitique. Il s'agit de :

- fragilité de l'Etat Central qui n'arrive pas à assurer l'efficacité de sa souveraineté dans des zones caractérisées par leur immensité (62% du territoire), leur sous-peuplement (moins de 10% de la population nationale), leur pauvreté en ressources naturelles avérées et exploitées ;
- inégalités d'accès aux services publics de base (sécurité, santé, éducation eau emploi, etc.) ;
- insécurité alimentaire ;
- instrumentalisation des facteurs identitaires et des tensions communautaires ;
- collusion entre groupes mafieux impliqués dans la criminalité transnationale organisée (drogue, êtres humains, cigarettes, armes, etc.) et terroristes liés aux nouvelles configurations religieuses introduites par AQMI et ses satellites (Boko Haram, Ansar Dine, MUJAO, etc.) ;
- vulnérabilité et précarité des populations, en particulier des jeunes frappés par le chômage ;
- prédominance de l'approche sécuritaire dans la réponse nationale et internationale.

Ce spectre de problèmes et de risques appelle une réponse multidimensionnelle globale et concertée entre le plus grand nombre d'acteurs (Etat, population, partenaires régionaux et internationaux).

Parmi les actions de reconstruction on peut retenir :

- la mise en place de programmes adaptés qui visent à restaurer les vecteurs prioritaires de stabilité, en assurant notamment les services sociaux de base, en identifiant des localités prioritaires ;
- la fourniture d'aide spécialisée visant à renforcer la prévention des crises et conflits à partir de cadres de concertation et d'actions de communication mettant en avant les communautés ;
- la reconstitution des capacités de l'Etat prioritairement dans les domaines de la sécurité, de l'administration et des services de base ;
- la réduction des inégalités horizontales (accès aux services de base, aux opportunités économiques, au pouvoir politique, etc.) ;
- la modification des procédures de gestion des risques et des résultats (instruments, programmation, mobilisation des ressources, etc.) ;
- l'intervention aux échelles régionale et mondiale pour atténuer les facteurs de stress (de ce point de vue il y a de fortes interrogations quant à l'impact des mesures suspensives sur la résilience institutionnelle et la cohésion sociale) ;
- l'identification des actions qui peuvent créer des liens constructifs entre les groupes ;
- la prise en compte de la perception des injustices par les différents groupes.

Des réflexions concertées seront utilement menées pour explorer les possibilités de combiner différents instruments de financement et d'arrangements institutionnels pour :

- favoriser la cohésion sociale (avec une forte implication des communautés) ;

- renforcer les capacités opérationnelles de l'Etat ;
- accroître l'assistance humanitaire aux déplacés internes et externes ;
- adapter l'assistance extérieure, notamment par un redéploiement de certains financements, pour relancer l'activité économique et consolider le cadre macro-économique à travers le renforcement des réformes en cours.

Enseignements tirés de la décentralisation

- Enracinement progressif de la démocratie et de la perspective locale dans le paysage politique et institutionnel (la libre administration de collectivités territoriales est un principe constitutionnel), même si les processus électoraux sont ici et là « vampirisés » par les chefs traditionnels en quête d'une légitimité républicaine qui renforcerait et pérenniserait leur statut d'interlocuteur et de relais de l'Etat Central.
- Existence de différents dispositifs de coordination et d'appui destinés à favoriser l'émergence de pôles économiques régionaux et à accélérer le processus de transfert de compétences.
- Faible déconcentration des services de l'Etat.
- Faible visibilité économique et financière d'un grand nombre de communes rurales.
- La sous-administration et l'incrustation de l'économie criminelle ont conduit à la naissance de territorialités échappant à tout contrôle, entraînant dans certains cas la substitution d'acteurs privés à la puissance publique.
- La très grande dépendance vis-à-vis du financement extérieur qui représente plus de 90% des subventions aux collectivités territoriales.

Quelques pistes pour améliorer les politiques publiques de développement de la sécurité des espaces sahélo-sahariens

- Rompre avec l'approche qui consiste à se baser sur des seuils démographiques comme critère d'intervention et d'investissement pour considérer que tout regroupement de population, quelle que soit sa taille, doit bénéficier des services sociaux de base (accès à l'Etat, à la sécurité, à la santé, à l'éducation, à la gestion locale, etc.).
- Territorialiser et non communautariser le développement et l'action publique.
- Instaurer des accords-cadres entre l'Etat et les Régions pour mettre à disposition des collectivités territoriales les services techniques intervenant dans leur domaine de compétence.
- Instaurer des accords-cadres entre l'Etat, les Collectivités et les Partenaires Techniques et Financiers pour associer les pouvoirs à la gestion des programmes financés et mis en œuvre sur leurs territoires.
- Concrétiser la compétence des collectivités en matière de sécurité publique sous la supervision des services de l'Etat pour le respect des normes de recrutement, de formation et d'intervention.
- Mieux organiser la coopération régionale dans la gestion des communautés transnationales en considérant que les espaces sahélo-sahariens sont de véritables espaces communs :
 - dans le domaine de la sécurité qui y est indivisible en raison de la double continuité territoriale et identitaire,
 - dans le domaine économique et des échanges qui doivent quitter l'informel
 - et dans le domaine de la mutualisation des services sociaux de base dans les zones transfrontalières.